

# Association des Parents de Clair-Vivre

Décembre 2005

## Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 8 novembre 2005

Présents : Béatrice Menet, Christine Detraux, Edith Braun, Raguini Dupont, Patricia melotte, Edith Gouverneur, Sandrine Hallet, Luc Scohier, Christophe Content, Daniel Apelbaum, Geneviève Laloy, Emmanuel Gillieaux, Anne Wauters et Pascale Paternotte  
Excusés: Florence Laloy (procuration à Pascale Paternotte), Anne-Thérèse Lefebvre et Véronique Noteleers (procuration à Manu Gillieaux)

### I. Travail sur les statuts de l'A.P.

Suite à la nouvelle législation en matière d'asbl, des modifications aux statuts doivent être faites. Nos statuts actuels étant par ailleurs obsolètes sur un certain nombre de points (ne correspondent plus du tout à l'organisation actuelle), il a été décidé de procéder non pas à des modifications mais à la refonte totale des statuts via l'adoption d'un nouveau texte complet. On relit le texte préalablement envoyé aux parents, on discute des choix et options à faire, on introduit certains amendements et on vote article par article puis sur le texte dans son ensemble.

Ces débats ne sont pas repris tels quels dans le présent pv. Le lecteur intéressé est renvoyé en annexe (version adoptée + commentaires)

Notons cependant que la plupart des parents présents souhaitent que les statuts soient explicités et complétés dans un règlement d'ordre intérieur à produire par le CA courant de cette année. Par ailleurs, la loi nous oblige à indiquer dans les statuts le montant maximal de la cotisation. Suite à la discussion, (certains voulaient mettre 0), il a été décidé d'indiquer un montant et d'indiquer que chaque année, l'AG voterait le montant de la cotisation. L'idée est de la laisser à son niveau actuel (0€) mais si une AG ultérieure souhaitait réclamer une cotisation, elle pourrait le faire sans devoir passer par une modification des statuts.

On a donc été pragmatique mais à l'unanimité, les parents présents disent ne pas vouloir de cotisation.

### II. Bilan financier

L'année comptable commence le 1 septembre et se termine le 31 août.

Vu la taille de notre asbl, un simple compte recettes/dépenses suffit. Voir annexe.

Remarques :

- il n'y a pas de rentrées « fête d'école » cette année puisque le bénéfice a été laissé à l'école.

On peut de temps en temps passer une année sans ces rentrées, mais cela doit rester une exception. Ainsi, en 2004-2005, nous avons dépensé 50% de nos avoirs et l'exercice social 2006-2007 commencer avec un avoir quasi nul.

- lors de la Saint-Nicolas, une somme de 30€ a été remise à chaque classe et à certaines garderies. Ceci explique l'importance du poste « Cadeaux St-Nicolas »

- nous avons commencé l'année avec 6.2487,27 € en caisse et terminée avec 3.369,46€. La situation de trésorerie (= ce dont on dispose en caisse à un moment donné) ne correspond pas au compte recettes/dépenses parce que certaines dépenses sont comptabilisées à la date de la facture et pas à celle du paiement.

N'étant pas photocopié, l'adoption officielle des comptes est reportée à la prochaine AG

Cotisation 2005-2006 : (voir plus haut) unanimité des parents présents et représentés pour la fixer à 0€.

### III. Projets envisagés ou en cours

\* Un atelier de réparation de vélos a démarré en septembre. Il est partiellement financé par l'AP via une mise de fonds de 500€ (partiellement récupérable).

Pour mémoire, il y a trois activités autour du vélo :

1) le ramassage scolaire (qui nous a permis de gagner le « vélo d'or » somme réinvestie dans l'atelier vélo. Ce projet est financé par la Commune.

2) l'atelier vélo = le cours de sport qui est remplacé pour des 5<sup>e</sup> primaire (en 2004-2005, 3 classes sur quatre) par un cours de vélo qui donne lieu à un brevet. Ce « cours » comprend les règles de sécurité, le code de la route, les petites réparations, la conduite en ville, etc.

3) l'atelier de réparation de vélos ouverts aux enfants et aux parents (pas obligatoirement de l'école) de septembre à fin octobre et du printemps à fin juin. Une participation aux frais minime est demandée et sert à payer le mécanicien vélo qui est présent pendant les séances. Les pièces sont revendues quasi au prix coûtant.

Les 500€ ont servi à constituer un fonds de pièces de rechange et à l'achat de l'outillage de base.

Ce projet a reçu un financement de la Région.

\* Projet de bourse aux vêtements, aux jouets; brocantes, ... (avec ou sans l'aide de la Ligue des familles)

Idée bien reçue mais scepticisme quand à l'organisation de telles activités avec les effectifs et les énergies du moment. A garder mais pour plus tard (sauf pour le matériel classes de neige)

\* Vente de bracelets pour renflouer les caisses de l'AP: idée non retenue

\* Gestion d'un stock (et location ?) de matériel pour les enfants qui partent en classes de neige :

**Pascale Paternotte** a fait des recherches pour voir les prix, les qualités, etc.

### Décisions

- L'AP va acheter des masques de ski de bonne qualité. **Christophe Content** se charge de voir le meilleur rapport qualité/prix.

- L'idée d'acheter des bonnets marqués n'est pas retenue.

- L'idée d'acheter de la crème « spécial montagne » en grande quantité est retenue pour peu que le prix soit raisonnable. **Christophe Content** voit si l'on peut mettre celle-ci dans des flacons qu'il pourrait avoir gratuitement. Voir aussi pour les sticks écran total

\* Proposition d'organiser une conférence/rencontre

Un groupe de 4 personnes (**Luc Scohier, Florence Laloy, Sandrine Hallet et Geneviève Laloy - Paola Stevens excusée**) s'est réuni le jeudi 20 octobre pour préparer une proposition. Celle-ci sera proposée à l'AG du 7 décembre et ensuite discutée avec la direction. Une petit budget serait nécessaire pour l'accueil des personnes qui seront présentes ce soir-là.

\* **Saint-Nicolas**

Cette année, Saint-Nicolas "Light". **Raguini Dupont** se charge d'acheter clémentines et Nic-Nac et d'organiser leur distribution.

\* Nouveaux jeux dans la cour: des informations sont nécessaires quant au financement des jeux communaux. Qui s'en charge?

#### IV. Divers

- Importance de faire un PV de chaque réunion, AG, etc. A mettre dans le R.O.I. de l'A.P.
- Accord de l'AG d'organiser une (des) activité(s) qui renfloue(ent) la caisse de l'AP

- Fête de l'école

**Raguini Dupont** (comme relais AP) se propose avec **Laurence Petit** (comme relais profs) pour coordonner l'organisation de la prochaine fête de Clair-Vivre.

Thème proposé pour cette fête: les livres de Jules Verne

Accord et enthousiasme des membres présents pour l'initiative.

#### V. Elections

Vu le nombre de participants à cette AG), vu l'heure tardive, vu les questions que cette situation pose par rapport à l'engagement des parents et la viabilité de l'AP, vu le manque de candidats pour un nouveau CA...

Décisions

- Report des élections
- Projet de lettre à envoyer à tous les parents pour les interpeller sur la situation. **Raguini Dupont** fait une proposition qui circulera par mail avant d'être envoyée à tous les parents de l'école.
- Projet rapport de l'AG fait par **Geneviève Laloy** complété par **Pascale Paternotte**.